FI A01 CHARTE DES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES AU SEIN DE L'OFFICE DE TOURIME DU GRAND MONTAUBAN

L'Office de Tourisme du Grand Montauban s'engage à réduire l'impact environnemental de son fonctionnement quotidien en mettant en œuvre des pratiques responsables dans l'ensemble de ses activités.

1. Une gestion responsable de nos équipements

Afin de limiter notre impact environnemental, nous privilégions un usage raisonné de nos équipements.

Matériel informatique

- Le matériel informatique (ordinateurs, écrans, tablettes) est principalement fourni et renouvelé par le **service informatique de la Ville de Montauban**, favorisant une gestion mutualisée des équipements.
- Pour les besoins spécifiques, nous faisons appel à une entreprise locale (**LDLC Montauban**).
- Lors de l'achat de nouveaux équipements, nous privilégions les matériels présentant les meilleures performances énergétiques (classe A ou A+++ lorsque cette classification est applicable).

Imprimante multifonction

Nous utilisons une imprimante unique assurant les fonctions :

- Impression ;
- Photocopie ;
- Numérisation.

Cette mutualisation limite le nombre d'appareils et leur consommation énergétique.

Les cartouches d'encre sont collectées et recyclées par l'entreprise montalbanaise **NOVAPAGE**.

2. Développer une communication responsable

L'Office de Tourisme privilégie la dématérialisation de ses échanges afin de limiter les impressions papier.

Nous utilisons notamment :

- Le carnet de liaison numérique partagé ;
- Les signatures électroniques ;
- Les QR Codes permettant d'accéder à des contenus actualisés ;
- Les carnets de séjour numériques générés par **Le Coq Trotteur** ;
- La transmission numérique de nombreux documents administratifs.

Pour les échanges avec les collectivités, la dématérialisation est assurée grâce au logiciel **Chorus Pro**, limitant fortement les impressions papier.

3. Une politique d'impression raisonnée

Les impressions sont limitées au strict nécessaire.

Lorsque des impressions sont indispensables :

- Elles sont réalisées en recto-verso lorsque cela est possible ;
- Les feuilles imprimées sont réutilisées comme brouillon avant recyclage ;
- Le papier utilisé est fourni par le service Reprographie de la Ville et bénéficie d'un écolabel ;
- Les impressions externalisées sont confiées à **Techni Print**, imprimeur local labellisé **Imprim'Vert**, garantissant une gestion responsable des encres, des déchets et des consommations.

4. Réduire nos consommations

Chaque collaborateur contribue quotidiennement à limiter les consommations de ressources.

Énergie

- Extinction des ordinateurs, imprimantes et terminaux de paiement chaque soir ;
- Extinction des éclairages inutiles ;
- Adaptation de l'éclairage selon la luminosité naturelle ;
- Chauffage régulé en période hivernale ; La température est régulée : le chauffage n'excède jamais 21°C dans les espaces communs.
- **Climatisation réglée à 26 °C minimum** ;
- Ne pas mettre la climatisation en fonctionnement lorsque la température intérieure est **inférieure à 26 °C** ;
- Lorsque la climatisation fonctionne, **portes et fenêtres doivent rester fermées**, conformément au décret n° 2022-1295 ;
- Privilégier les dispositifs permettant de limiter la climatisation : **fermeture des volets/stores, limitation des apports de chaleur, aération lorsque les conditions le permettent**, etc. ;

Eau

- Limitation de la consommation d'eau ;
- Fermeture systématique des robinets lors du nettoyage des mains.
- Signaler toute fuite

5. Une gestion responsable des documents touristiques

L'Office de Tourisme veille à limiter le gaspillage de documentation.

La responsable des éditions suit régulièrement les niveaux de stock afin :

- D'ajuster les réimpressions ;
- D'éviter les surplus ;
- De limiter les destructions de documents obsolètes.

Les supports numériques et les QR Codes sont privilégiés chaque fois que cela est pertinent.

6. Des achats responsables

Dans le cadre de ses achats, l'Office de Tourisme privilégie :

- Les entreprises locales ;
- Les fournisseurs du territoire ;
- Les circuits courts ;
- Les produits fabriqués en région Occitanie ou en France ;
- Les produits éco labellisés ;
- Les équipements économes en énergie.

Cette démarche contribue au développement économique local tout en réduisant les impacts liés au transport.

7. Favoriser l'économie circulaire

Lorsque cela est possible, l'Office de Tourisme privilégie :

- La réutilisation de matériel existant ;
- Le recours à des produits de seconde main pour certaines animations (exemple : Escape Game) ;
- La réutilisation des feuilles en brouillon ;
- La recharge des contenants de produits d'entretien.

8. Des produits d'entretien plus respectueux de l'environnement

Les produits utilisés au sein de l'Office de Tourisme sont :

- Éco-certifiés ;
- Achetés en grands conditionnements ;
- Reconditionnés dans des contenants réutilisables afin de limiter les emballages.

9. Une gestion responsable des déchets

L'Office de Tourisme applique les consignes de tri en vigueur.

Les principaux flux concernés sont :

- Papier ;
- Carton ;
- Emballages ;
- Cartouches d'encre ;
- Déchets recyclables.

Chaque collaborateur participe à cette démarche.

10. Valoriser les savoir-faire locaux

L'Office de Tourisme privilégie les entreprises locales lors de ses projets.

À titre d'exemple :

- Les travaux de réaménagement des bureaux de la direction et de la régie ont été confiés à des artisans et entreprises locales ;
- Les supports de communication sont réalisés avec des partenaires locaux ;
- Plusieurs projets font appel à des artistes et créateurs du territoire.

11. Une boutique engagée

La boutique de l'Office de Tourisme participe pleinement à cette démarche.

La sélection des produits privilégie :

- Les producteurs locaux ;
- Les artisans du territoire ;
- Les fabrications régionales ;
- Les produits fabriqués en France.

Cette politique permet de soutenir l'économie locale tout en limitant les impacts environnementaux liés au transport des marchandises.

Les engagements de chaque collaborateur

Chaque membre de l'équipe s'engage à :

✓ limiter les impressions ;

✓ privilégier les outils numériques ;

✓ trier les déchets ;

✓ économiser l'eau et l'énergie ;

✓ favoriser les achats responsables ;

✓ privilégier les déplacements doux lorsque cela est possible ;

✓ participer à l'amélioration continue des pratiques environnementales de l'Office de Tourisme.